

REFERENTIEL DE COMPETENCES ET DE CERTIFICATION

La certification s'adresse aux artistes (comédiens, musiciens) souhaitant pouvoir compléter leur performance par le chant. La certification s'adresse aussi aux professionnels du chant souhaitant explorer de nouveaux registres musicaux.

La certification permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'exploration d'une palette vocale plus large, non contrainte par une approche trop formelle des styles afin d'atteindre par l'expérimentation la maîtrise de techniques vocales nécessaires aux chanteurs souhaitant évoluer dans un nouveau registre musical ou aux autres artistes (comédiens – musiciens) souhaitant enrichir leurs prestations par le chant.

PRE-REQUIS:

- Expérience professionnelle minimum en tant qu'artiste interprète : 3 ans.
- Avoir eu une pratique du chant (1 an minimum) et maîtriser les fondamentaux du chant : respiration, justesse
- Avoir une pratique scénique régulière.
- Avoir un répertoire de 5 chansons minimum.

MODALITES DE VERIFICATION DU PREREQUIS : envoi d'un cv professionnel, entretien et audition

CANDIDAT EN SITUATION DE HANDICAP : Tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur le conseil du référent Handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.



ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Techniques vocales du chanteur		
<p>C1. Définir son périmètre vocal en termes de performance et de style, en prenant en compte les caractéristiques de sa voix (timbre, tessiture...), en faisant preuve d'écoute de soi, en appréciant son aplomb gravitaire ainsi que ses résonnateurs vocaux, et son organisation posturale afin d'identifier les répertoires nouveaux à explorer par rapport aux capacités vocales.</p>	<p>E1. Type d'évaluation : Mise en situation professionnelle réelle portant sur une interprétation musicale avec, au préalable, sa préparation, soutenue à l'oral.</p> <p>Réalisations demandées au candidat :</p> <p>Le candidat présente face au jury d'évaluation les conclusions qu'il aura retirées de sa propre analyse vocale et propose les différents répertoires musicaux qu'il souhaite explorer et l'œuvre qu'il aura choisie pour son interprétation. Il est attendu du candidat qu'il justifie les raisons pour lesquelles, il pense en avoir la capacité. (En lien avec C1 et C2)</p>	<p>Cr1. L'analyse vocale réalisée par le candidat permet d'identifier clairement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Son niveau de technicité, • Son originalité vocale, • Sa gestion du souffle, • Son timbre et sa puissance, • Sa tessiture vocale, • Sa précision rythmique, sa diction, • Son attitude corporelle
<p>C2. Choisir et analyser les différents répertoires musicaux correspondant à son périmètre vocal et à celui qui peut être potentiellement développé, en s'appuyant sur sa propre culture et ses connaissances musicales, en prenant en référence des artistes interprètes inspirants ainsi que leurs singularités vocales, en tenant compte des techniques inhérentes aux différents styles d'interprétation afin de choisir et explorer un</p>		<p>Cr2.1. Le choix des différents registres musicaux est cohérent et adapté au regard des performances et capacités vocales et des préférences du candidat.</p> <p>Cr2.2. Le choix de l'œuvre à interpréter est judicieux car elle met en évidence sa cohérence avec ses capacités actuelles et l'écart à travailler pour dépasser les difficultés identifiées.</p>



ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>nouveau registre musical le plus adapté à ses capacités, à ses préférences et à sa personnalité.</p>		
<p>C3. Identifier les difficultés techniques spécifiques à l'œuvre choisie et au type de répertoire abordé afin de préparer son travail d'échauffement et d'entraînement vocal et permettre d'en réussir l'exécution vocale.</p>	<p>Le candidat présente sa démarche de préparation de l'œuvre musicale qu'il aura à interpréter. Il est attendu du candidat qu'il explique l'analyse de sa structure musicale, qu'il en expose les difficultés techniques particulières et justifie des méthodes et techniques de préparation employées pour atteindre le niveau et le rendu attendus dans son interprétation.</p> <p>Pour cela, il est demandé au candidat de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter sa routine d'échauffement, • Deux exemples permettant d'illustrer sa compréhension des mécanismes respiratoires, • Des exemples de techniques mentales, physiques et vocales employées lors de sa prestation, <p>(En lien avec C3, C4, C6 et C8)</p>	<p>Cr3. L'analyse musicale et technique de l'œuvre choisie est complète et permet de mettre en évidence les contraintes à surmonter pour son interprétation en termes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tonalité et tessiture, • Registres • Respiration et endurance du souffle • Rythme et phrasé musical • Puissance • Phrasé musical
<p>C4. Réaliser des exercices d'échauffements vocaux et corporels en vue de préparer sa voix à réaliser une performance vocale à des niveaux souhaités et de prévenir la fatigue et les accidents vocaux.</p>	<p>Le candidat sera challengé à l'oral via une série de questions sur les conditions nécessaires au développement de l'aisance vocale ainsi que sur la variation du timbre de la voix à employer en fonction de l'œuvre choisie.</p> <p>(En lien avec C5 et C7)</p>	<p>Cr4. Le travail d'échauffement présenté par le candidat repose sur des techniques efficaces et adaptées permettant d'atteindre le niveau requis pour l'interprétation de l'œuvre ainsi que la nature et le niveau d'émotions à transmettre.</p>
<p>C5. Utiliser sa respiration pour développer son aisance vocale, assurer une meilleure mise en place rythmique, une aisance gestuelle, et de varier les choix d'émission vocale</p>		<p>Cr5. Le candidat répond correctement aux différentes questions posées en lien avec son aisance vocale par les membres du jury d'évaluation.</p>



ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>C6. Gérer son stress avec des techniques de préparation physique et mentale afin de ne pas détériorer la prestation par ses effets.</p>	<p>Enfin le candidat réalise l'interprétation de l'œuvre musicale qu'il aura préparée face au jury d'évaluation. Il sera interrogé sur la prise en compte de son propre handicap ou de celui d'un autre chanteur ou musicien lors de ses répétitions ou des ses prestations en concert. (En lien avec C9 et C10).</p>	<p>Cr6. La gestion du stress du candidat est observable via les indicateurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Souplesse, • Verticalité, • Regard, • Ancrage, • Détente
<p>C7. Varier le timbre de la voix en jouant de sa fonction laryngée, en distinguant dans son chant les notes de passage et les notes charnières, en optimisant les résonateurs et l'intonation pour en modifier les effets.</p>		<p>Cr7. Le candidat répond correctement aux différentes questions posées en lien avec son timbre de voix par les membres du jury d'évaluation.</p>
<p>C8. Explorer et utiliser en fonction de l'œuvre chantée les diverses possibilités de la palette sonore vocale, en prenant soin de l'entretenir et de la développer, afin d'apporter à son chant une diversité d'effets, et d'en personnaliser l'exécution.</p>		<p>Cr8. L'interprétation du candidat présente des modifications et personnalisations cohérentes aux regards du style de l'œuvre musicale sans la dénaturer.</p>
<p>C9. Interpréter l'œuvre musicale dans le nouveau registre choisi, en respectant son style et ses caractéristiques techniques, tout en transmettant dans son interprétation, ses émotions, son naturel vocal et la singularité de son expression artistique et corporelle, et en adaptant ses choix afin d'atteindre un niveau de performance souhaité et un impact artistique fort.</p>		<p>Cr9. L'interprétation du candidat est correctement réalisée selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La technique vocale, • La mémorisation du texte, • Le souffle et la respiration, • La justesse du rythme et du tempo, • Le respect du phrasé musical • La posture corporelle,



ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

		<ul style="list-style-type: none">• L'interprétation des émotions
C10. Adapter les conditions de répétition ou de concert en prenant en compte ses propres handicaps ou ceux d'un autre chanteur ou d'un musicien afin d'assurer le niveau de prestation attendue.		Cr10. Le candidat identifie les adaptations acoustiques possibles à mettre en place en fonction des besoins des personnes en situation de handicap.

